

Une confiance retrouvée

Elles lisent désormais à voix haute en classe pour leurs camarades.

Arrivées à l'école à la rentrée de septembre et scolarisées en classe de CE1 après avoir effectué 2 années de Cours Préparatoire, N. et B., deux fillettes en grande difficulté sont signalées non lectrices au RASED par les maîtresses en charge de la classe.

Evelyne, maître E chargée des aides spécialisées à dominante pédagogique, et Emmanuelle, enseignante de la classe, font part ci-après de leur témoignage sur l'aide à l'apprentissage de la lecture que le procédé **facilecture** et le logiciel **déclic des sons** ont apporté aux élèves.

Leurs récits montrent combien la complémentarité de leurs actions est facilitée du fait de l'usage de l'outil.

DÉCLIC DES SONS , **facilecture** »

Compte rendu d'expérimentation en RASED

Une confiance retrouvée

J. et B. , deux fillettes de classe de CE1 sont signalées non lectrices à la rentrée 2009. La procédure de décodage qu'elles ont mise en place est la suivante : elles décodent les mots en associant les lettres 2 par 2.

Fin novembre, je démarre une prise en charge et pendant une quinzaine de séances quotidiennes de 55 minutes, nous essayons de comprendre comment fonctionne « la machine à lire » ; nous revoyons les sons et plus particulièrement ceux appelés complexes (car composés de deux, trois voire quatre lettres).

À la fin du mois de décembre, j'entends parler du logiciel « **Déclit des sons, facilecture** » conçu par un collègue, Francis Ribano, qui me le présente et me propose de l'expérimenter. Il me semble que la colorisation des sons voyelles sur laquelle est fondé le procédé **facilecture** pourrait permettre aux fillettes de mieux percevoir les sons complexes.

Nous démarrons l'entraînement à la rentrée de janvier. Tout d'abord, les filles vont découvrir les sons colorisés en triant des cartes sur lesquelles sont représentés des objets dont les noms sont écrits avec le codage couleur. (Jeu : *J'apprends à lire en couleurs, avec facilecture*). À partir de là, nous construisons une affiche avec tous les sons voyelles colorisés, identique au tableau du logiciel (*codage facilecture*).

Après deux semaines, les fillettes sont familiarisées avec le logiciel et sont capables de l'utiliser seules. Nous remarquons déjà une lecture plus « efficiente ». Nous décidons alors d'installer le logiciel dans la classe où elles pourront s'entraîner, mais aussi chez elles pour qu'elles puissent y poursuivre l'entraînement (à raison d'une quinzaine de minutes par jour).

Nous garderons toujours la même procédure pour travailler sur le logiciel qui comprend 3 rubriques : MOTS, PHRASES, TEXTES, et le codage *facilecture*.

Lecture de listes de **mots** (nous avons choisi les listes de mots selon la "fréquence". Les élèves lisent 2 fois avec le codage couleur (en descendant, puis en remontant la liste) et elles font une troisième lecture sans le codage (très important pour ne pas s'habituer au codage couleur) ; nous faisons la lecture de 2 ou 3 listes.

Je sélectionne ensuite quelques mots dans chaque liste que nous écrivons de mémoire ; auparavant nous les épelons, puis nous les écrivons avec le doigt sur la table les yeux fermés. Cette étape me semble importante pour aider à la mémorisation des sons et aussi des mots.

Lorsque les filles sont devenues plus « performantes » en lecture de mots, nous avons ajouté la lecture des **phrases** (une ou deux phrases par séance selon la difficulté, et selon la même procédure : une première lecture avec codage et une deuxième sans codage).

Puis nous avons commencé à lire une **histoire**, à raison d'une page par séance, tout en continuant l'entraînement avec les listes et les phrases. À la cinquième page, l'histoire est lue sans le codage. Elles savent recourir au codage *facilecture* si nécessaire.

Quatre semaines et demi après le début de l'entraînement avec « **déclic des sons** » les filles sont devenues autonomes pour s'entraîner : je propose d'arrêter la prise en charge, les maîtresses et les parents assureront le suivi. Je propose aux maîtresses de venir faire le point fin mars et de réaliser une évaluation avec le test « LMC.R* ».

Ce test avait été effectué en janvier, au début de la prise en charge : les scores étaient très faibles (lecture excessivement lente en raison d'un décodage fastidieux, non reconnaissance de mots d'un point de vue orthographique) et certaines épreuves n'avaient même pas pu être effectuées (lecture de phrases en particulier.)

Le test du mois de mars est très nettement positif, toutes les épreuves sont effectuées.

Je sens les filles bien plus à l'aise, prenant du plaisir à montrer qu'elles savent lire. Elles "font" du sens. Elles sont devenues maintenant lectrices, même s'il leur faut encore un peu plus de temps que les autres. Les maîtresses ont aussi observé une confiance retrouvée

Déclic des sons facilecture a été l'instrument qui a aidé les fillettes à comprendre comment fonctionne « la machine à lire » et leur a permis de franchir les écueils. C'est un outil que j'ai adopté, et qui fait dorénavant partie de ma « boîte à outils » de maître E.

Evelyne Guichard Maître E Poitiers (86)

* LMC-R : ÉPREUVE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN LECTURE (KHOMSI)

Utilisation en classe

Ce témoignage présente l'utilisation du logiciel *Décllic des sons, facilecture* dans une classe de double niveau (CE1/CE2), avec les deux fillettes en difficulté d'apprentissage de la lecture. La classe est conduite par deux maîtresses titulaires exerçant à mi-temps sur le poste.

Elles lisent désormais à voix haute en classe pour leurs camarades.

Nos deux élèves, J et B, sont arrivées en **CE1** à la rentrée de septembre 2009 en grande difficulté de lecture, sans avoir vraiment compris le principe de la combinatoire et en présentant des difficultés de mémorisation du code grapho-phonologique, malgré un **maintien en CP** l'année précédente.

Elles ont toutes les deux été **suivies par le RASED** de la fin novembre 2009 au début de février 2010 pour une prise en charge quotidienne. A cette occasion, le logiciel *Décllic des sons, facilecture* leur a été présenté et elles ont appris à l'utiliser de manière autonome : savoir accéder au logiciel, choisir le travail à effectuer (mots, phrases ou histoires), lire seule et vérifier la lecture de certains mots quand le besoin s'en faisait sentir.

Parallèlement à la prise en charge par le RASED, *Décllic des sons, facilecture a été installé sur un des ordinateurs de la classe.*

Ainsi, ces deux élèves ont poursuivi leur entraînement en classe. Pour cela, elles « **décrochaient** » des activités de la classe à tour de rôle, notamment sur les exercices d'application de notions grammaticales difficiles pour elles ou lors de travail individuel de compréhension en lecture.

Elles ont ainsi poursuivi leur apprentissage de la lecture sur une période scolaire à raison de 15 à 30 minutes par jour, trois ou quatre fois par semaine.

Elles travaillaient alors en autonomie et je venais vérifier de temps à autre leur travail en les faisant lire à haute voix ou en leur dictant quelques mots (après leur avoir demandé de les mémoriser).

Ce travail a été très bénéfique pour ces deux élèves puisqu'elles ont repris confiance en elles, ont compris le principe de la combinatoire et ont mémorisé en grande partie le code grapho-phonologique. Elles sont aujourd'hui devenues lectrices (déchiffrage, reconnaissance et compréhension) ... et elles lisent désormais à voix haute en classe pour leurs camarades.

Emmanuelle COURONNE
École Jean BORIAUD (86 Biard, VIENNE)